

les plaines, où ils forment des sortes d'enceintes disposées avec une préoccupation évidente de la symétrie. Il arrive que le dolmen couronne un tertre qui est entouré de plusieurs cercles de cromlechs et précédé à une certaine distance d'un grand menhir qui paraît destiné à attirer les yeux.

En fouillant les dolmens de l'Afrique du nord, on a établi les faits suivants : 1° ces monuments sont des tombeaux, où les morts ont été ensevelis et non brûlés ; 2° les morts sont généralement ensevelis les bras croisés et les jambes ployées ; 3° les objets trouvés dans les dolmens prouvent que les mêmes sépultures ont souvent été utilisées plusieurs fois ; le mobilier funéraire présente, en effet, un singulier mélange de poterie grossière simplement séchée au soleil, de poterie faite à la main, d'objets en bronze, en cuivre et en fer, de silex taillés, de monnaies romaines, etc.

Il est probable, mais non encore prouvé, que les corps n'étaient souvent introduits dans les dolmens qu'à l'état décharné, c'est-à-dire après avoir préalablement subi une opération qui fit disparaître les chairs ; l'étude des squelettes découverts dans les dolmens pourra seule fournir des renseignements décisifs à cet égard.

Le fait que la plupart des dolmens ont servi à des ensevelissements successifs paraît prouvé, mais là où une fouille soigneusement conduite exclut l'hypothèse de remaniements postérieurs, on est bien obligé d'admettre que le mobilier funéraire caractérise l'époque où se place la construction même du dolmen. C'est ainsi que certains explorateurs ont conclu que les nécropoles mégalithiques, tant en Algérie qu'en Tunisie, appartenaient, en partie du moins, à une époque très voisine de l'ère chrétienne. Il serait de la plus haute importance que des recherches systématiques, portant sur un grand nombre de ces monuments, vinsent préciser les connaissances encore vagues que nous possédons à ce sujet. Il faudrait déterminer, en particulier :

1° Si, dans un même ensemble de dolmens, il n'y a pas lieu de distinguer différents types de construction, pouvant remonter à des époques différentes où la même tradition se serait continuée en se transformant ;

2° Si le mobilier funéraire des dolmens *non remaniés et non encore fouillés* ne permet pas d'établir certains critères chronologiques applicables aussi à leur construction extérieure et intérieure ;

3° S'il existe une relation quelconque entre les groupes de dolmens et le tracé des voies romaines, des aqueducs, etc., que l'on peut découvrir dans les mêmes régions ;